

Réf: Dossier 342245

Avis de constitution

SOCIETE « ZENITH AUTO-ECOLE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER ASSONVON EN
FACE DE LA CNPS, Lot 23, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZENITH AUTO-ECOLE »

Objet : AUTO -ECOLE

FORMATION A LA CONDUITE

SENSIBILISATION AU CODE ET A L'ETHIQUE DE LA
ROUTE

PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER ASSONVON EN FACE DE LA CNPS, Lot 23, Ilot 16

Dirigeant(s) M DJAHA YAO BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09999 du 07/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59606/GTCA/RC/2024 du 07/10/2024

